**28ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(6-17 novembre 2017)**

**Guatemala**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 8 novembre 2017 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer M. le Ministre … et la délégation du Guatemala pour la présentation de son rapport.

La France salue les avancées des droits de l’Homme au Guatemala, notamment via les importantes réformes du système judiciaire.

La lutte contre l'impunité a connu des progrès majeurs grâce à l'action de la Commission internationale contre l’impunité au Guatemala. Cette commission, garante de l'action du parquet, est une institution clé pour la justice transitionnelle.

La France salue également le renforcement de l’institution du Procureur des Droits de l'Homme et la réforme de 2016 ayant établi l'indépendance du parquet. Il est important de poursuivre les travaux dans ce domaine.

La France adresse les recommandations suivantes au Guatemala :

1. Lutter contre les violences faites aux femmes, en mettant fin à l'impunité dans ce domaine ;
2. Mettre en place une politique de protection de l'enfance et des adolescents, pour mieux protéger ces derniers face aux violences et aux crimes commis à leur encontre, ainsi que face au nombre important de grossesses précoces ;
3. Renforcer la protection des journalistes, qui est cruciale pour le plein respect de des libertés fondamentales, notamment en concrétisant rapidement le " Programme de protection des journalistes " auquel beaucoup d'efforts ont déjà été consacrés ;
4. Enfin, mieux garantir le respect des droits des personnes LGBTI, parfois victimes de discriminations, voire de crimes de haine./.